

## Assurance automobile

Quiconque prend part à la circulation routière au volant ou au guidon d'un véhicule s'expose de fait aussi à des dangers.

Outre au plaisir que pourra lui procurer son « Scooti », Laura réfléchit aussi à ce qui pourrait lui arriver de moins amusant lors de ses virées. Elle pense aux risques potentiels suivants :

- dommages matériels à son propre véhicule ou aux biens de tiers,
- endommagement, vol ou destruction du propre véhicule,
- blessure ou décès de personnes,
- infraction aux règles de la circulation routière.

### Prévenir les dangers

Certes, les dangers énumérés ne surviendront pas tous ; en tout cas, pas tous au même moment. Laura a bien l'intention de ne pas se laisser gâcher son plaisir. Elle entend néanmoins se protéger au mieux afin de pouvoir rouler en toute sérénité. Un comportement adéquat et un bon équipement ne suffisent pas, il faut aussi souscrire la bonne assurance. Cette dernière pourra l'aider en cas de sinistre.

Outre un comportement adéquat et un bon équipement, une assurance appropriée peut s'avérer très utile en cas de sinistre.

### La couverture d'assurance des véhicules automobiles comporte plusieurs modules :

#### Module obligatoire : Assurance responsabilité civile automobile

*Comme Laura vient d'en faire l'amère expérience, elle doit souscrire une assurance responsabilité civile automobile avant de pouvoir conduire son scooter. Sans cette assurance, l'office des véhicules ne lui établira pas les papiers du scooter et ne lui attribuera pas de numéro d'immatriculation.*

L'assurance responsabilité civile automobile couvre le dommage économique résultant des prétentions en responsabilité civile élevées par des tiers à l'encontre du détenteur ou du conducteur d'un véhicule.

*En conséquence, si Laura se retrouve impliquée dans un accident et qu'elle cause un dommage à un autre véhicule ou à des tiers, son assurance responsabilité civile automobile intervient et prend en charge les demandes d'indemnisation en découlant.*

#### Module facultatif : Assurance casco des véhicules à moteur

Cette assurance couvre l'endommagement, la destruction ou la perte du propre véhicule.

*Si Laura abîme elle-même son propre véhicule, par exemple lors d'un accident sans implication de tiers, c'est alors l'assurance casco des véhicules à moteur qui intervient et prend en charge les dommages causés à son scooter. A condition toutefois que Laura ait conclu cette assurance casco (facultative) avant l'accident.*

# Scooter (Assurance automobile)

Théorie



## **Module facultatif : Assurance contre les accidents des occupants**

L'assurance accidents des occupants offre une couverture complémentaire en cas de dommages corporels causés aux occupants d'un véhicule.

*Si Laura part se promener avec Milena sur le siège arrière et qu'elle a un accident (sans implication de tiers), elles sont alors toutes les deux couvertes par l'assurance accidents des occupants, laquelle prend en charge les coûts entraînés par les dommages corporels.*

## **Modules facultatifs complémentaires :**

### **Assurance assistance**

Cette assurance prend en charge certains frais consécutifs aux accidents, pannes ou destruction du véhicule.

*Si le scooter doit être remorqué après un accident, car il n'est plus en état de rouler, l'assurance assistance prend en charge le coût du remorquage.*

### **Assurance de protection juridique en matière de circulation**

Cette assurance prend en charge les coûts entraînés en cas de litiges en lien avec des accidents (se reporter aussi au module « Protection juridique en matière de circulation »).

*Si Laura est poursuivie par un autre conducteur à la suite d'un accident, l'assurance de protection juridique en matière de circulation prend alors en charge les frais de procédure incombant à Laura.*

## **Pour conclure :**

Laura doit donc réfléchir aux assurances qu'elle veut ou non souscrire pour son scooter. Seule l'assurance responsabilité civile automobile est obligatoire. Quant aux autres assurances, à Laura de décider si elle souhaite couvrir ces risques ou si elle préfère les assumer elle-même.

# Scooter (Assurance automobile)

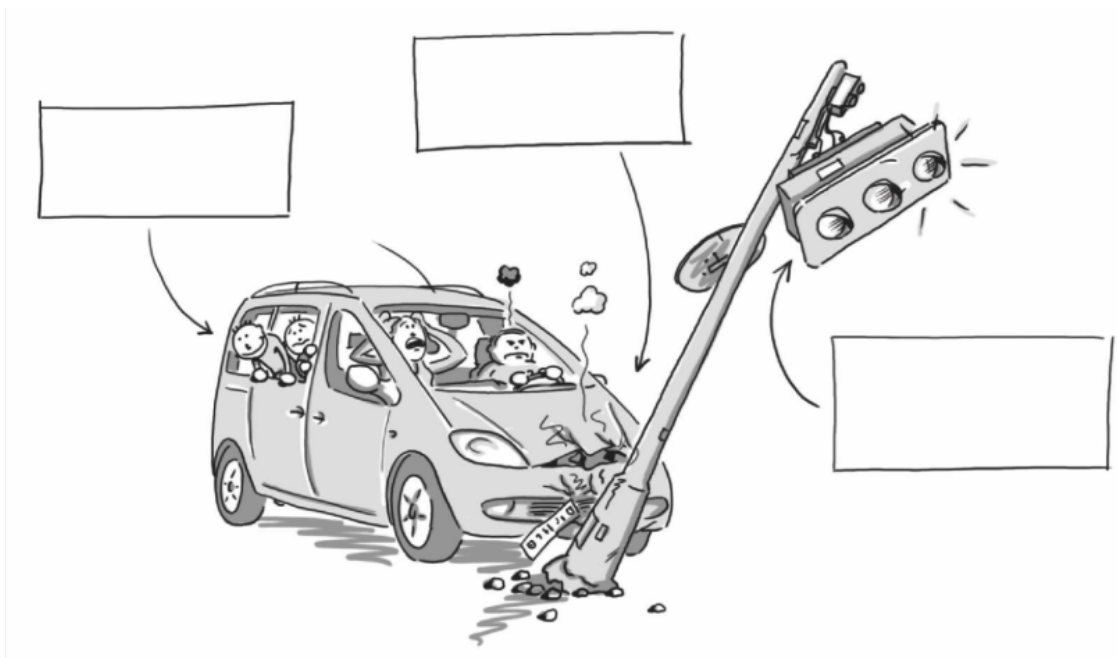
Fiches de travail pour le secondaire II

## Exercices

Le soir de l'achat du scooter, les discussions vont bon train au sein de la coloc. Différents points posent problème et quelques questions sont soulevées. Pouvez-vous fournir une réponse appropriée aux locataires ?

- Marco souhaite savoir ce qu'il se serait passé si Laura était rentrée à l'appartement au guidon de son scooter non immatriculé.
- Milena se demande si Laura doit également assurer le véhicule si elle le prend en leasing au lieu de l'acheter.
- Loris se demande s'il a besoin d'une assurance des véhicules à moteur pour son vélo, bien qu'il n'ait pas de moteur.
- Laura ne sait pas très bien quelles assurances elle doit souscrire pour que les dommages causés à son scooter soient également couverts.

Sur le dessin ci-dessous, indiquez pour chacun des dommages considérés le type d'assurance automobile qui intervient.



III. Compendio Bildungsmedien AG, Droit de la responsabilité civile et assurances automobiles

# Scooter (Assurance automobile)

Fiches de travail pour le secondaire II



## Mandat de recherche

Préparez-vous à participer à une **table ronde**. Il s'agit de clarifier si l'**assurance casco** devrait être **obligatoire** en Suisse.

- **Les partisans de l'obligation :**  
souhaitent que l'assurance casco soit obligatoire pour tous les véhicules, à l'instar de l'obligation d'assurance responsabilité civile des véhicules à moteur.
- **Les opposants à l'obligation :**  
veulent conserver le statu quo et ne voient pas l'utilité d'une obligation.

L'enseignant vous répartit dans l'un des deux groupes.

Au sein de votre groupe, rassemblez des arguments avec lesquels convaincre vos adversaires de la pertinence de votre demande.

Pour ce faire, tenez compte des objections que pourraient opposer vos adversaires à vos arguments.